

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Analyse économique et développement international

- Université d'Auvergne - UdA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Analyse économique et développement international* (AEDI) offre deux parcours en première année (M1) - *Analyse et politique économique*(APE) et *Economie du développement* (ED) - puis sept spécialités en seconde année (M2) : *Economie du développement* (finalité recherche) ; *Analyse de projets de développement* ; *Economie de la santé dans les pays en développement et en transition* ; *Développement durable dans les pays en développement et en transition* ; *Finances publiques dans les pays en développement et en transition* ; *Gestion de la politique économique* ; *Maîtrise d'ouvrage public et privé*. A cette offre s'ajoutent désormais deux nouveaux parcours enseignés en langue anglaise : *MSc Development economics* depuis 2015 et *MSc Economics and finance* à partir de 2016.

Parmi les sept spécialités, cinq sont offertes en formation initiale (*Economie du développement* ; *Analyse de projets de développement* ; *Economie de la santé dans les pays en développement* ; *développement durable dans les pays en développement* ; *Finances publiques dans les pays en développement*) et deux en formation continue (*Gestion de politique économique* ; *Maîtrise d'ouvrages public et privé*). La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Une spécificité de cette formation est la possibilité d'accéder, par concours, dès la troisième année de licence *Economie* (parcours *Economie du développement*), au magistère qui se poursuit en master AEDI parcours *Economie du développement*. Ce magistère se déroule ainsi sur trois ans : L3, M1 et M2. Pour les étudiants qui accèdent au master en M1, la spécialisation est progressive et il convient de noter la possibilité de « double » inscription dans la spécialité professionnelle *Analyse de projets de développement* et la spécialité recherche *Economie du développement*.

Les modalités d'enseignement présentent quelques spécificités comme la réalisation par les étudiants de travaux personnels dès la première année de master mobilisant les outils de l'analyse statistique ou économétrique pour tester une hypothèse identifiée à une problématique précise. Ce travail prend la forme de la rédaction d'un mémoire.

La spécialité *Maîtrise d'ouvrage public et privé*, enseignée en formation continue, est délocalisée à Marseille au CEFEB (Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires, le centre de formation de l'Agence Française de Développement, AFD), partenaire de l'Université d'Auvergne. Les autres spécialités du master mention AEDI sont enseignées à Clermont Ferrand.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention AEDI présente une très bonne architecture de son offre de formation et une très bonne articulation recherche-enseignement autour d'une thématique bien ciblée (le développement international), l'axe phare du CERDI, UMR CNRS 6587 (Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International), laboratoire sur lequel s'adosse le master. En effet, les sept spécialités offertes en M2, bien que répondant à des objectifs spécifiques clairement explicités, sont toutes axées sur la problématique centrale du développement international et répondent à des métiers ciblés de ce domaine.

Par ailleurs, la mention AEDI bénéficie de partenariats anciens, riches et de haute qualité issus du monde du développement international, national et local lui conférant une légitimité indiscutable ainsi qu'un effet de réputation. Plus précisément, chaque spécialité dispose de partenariats étrangers et français ciblés (organisations, ministères, collectivités, entreprises, associations, Organisations Non Gouvernementales) selon les sous-thématiques permettant d'adapter les interventions professionnelles et d'offrir des stages et une insertion en adéquation avec les métiers visés. La spécialité recherche *Economie du développement* bénéficie d'un environnement recherche de qualité puisque les enseignants-chercheurs sont principalement issus du CERDI qui publie des travaux académiques répondant aux standards internationaux. Les étudiants suivant cette formation bénéficient également des activités de recherche du CERDI :

séminaires, colloques et interventions des professeurs invités le plus souvent étrangers, spécialistes du domaine de la spécialité. Ces caractéristiques sont source d'attractivité : les effectifs sont de 40 à 60 étudiants sur les cinq dernières années en M1 et de 170 étudiants en moyenne en M2. Toutefois, un nombre important des étudiants de M2 sont en formation continue (59 à 80) dans les deux spécialités dédiées. Le recrutement en M1 reste assez endogène ; mais, il convient de nuancer ce chiffre par le fait que, selon les responsables, dans le cadre du Magistère qui débute en L3, de nombreux étudiants viennent de l'extérieur. En M2, le nombre d'étudiants recrutés hors UdA augmente.

Les nombreuses interventions des professeurs invités, mais également les cours assurés en anglais, les partenariats étrangers, les projets en consortium, le recrutement d'étudiants depuis l'étranger ainsi que les thèses en cotutelle témoignent du haut degré d'internationalisation de ce cursus.

Les équipes pédagogiques sont équilibrées puisque la part des enseignants-chercheurs (académiques) oscille entre 36 % (pour la spécialité *Maîtrise d'ouvrages public et privé*), entre 52 à 58 % pour les autres spécialités sauf la spécialité *Economie du développement* pour laquelle les enseignants-chercheurs représentent une part bien plus élevée (72 %) compte tenu de sa vocation recherche. Les enseignants-chercheurs sont impliqués dans le pilotage de la formation tout en octroyant une place privilégiée aux intervenants extérieurs.

Le dénominateur commun en termes pédagogiques est la préparation des étudiants à la maîtrise de l'anglais et aux techniques quantitatives (enseignements mutualisés entre les spécialités) utiles aux métiers visés quelle que soit la spécialité. Un soin particulier est attribué aux projets tutorés pour assurer le redéploiement des compétences acquises au sein d'un projet professionnel. Tous ces dispositifs pédagogiques participent à une professionnalisation des étudiants.

Les effectifs et les taux de réussite sont très satisfaisants.

Cependant, d'après les informations fournies dans le dossier, aucun dispositif n'est réellement mis en place à ce jour pour assurer un suivi d'acquisition des compétences des étudiants ce qui est dommageable dans la mesure où les étudiants ne disposent pas d'un bilan visible et valorisable sur le marché du travail.

Les informations quant aux poursuites d'études et à l'insertion professionnelle des étudiants restent parcellaires. En effet, le dossier indique que la poursuite d'études concerne principalement la thèse de doctorat des étudiants issus de la spécialité recherche *Economie du développement*, mais les informations sont incomplètes pour évaluer correctement la poursuite d'études des étudiants issus des autres spécialités. Bien qu'un suivi des diplômés, *a priori* de qualité, soit opéré par, d'une part, l'OIPVE (Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante) et, d'autre part, une équipe administrative qui se base sur un annuaire des anciens, des données quantitatives et qualitatives en matière d'insertion professionnelle manquent pour apporter des éléments de preuve.

Le dossier ne valorise pas la place du numérique dans la formation, ce qui est regrettable dans la mesure où les étudiants sont formés à un certain nombre de logiciels spécifiques (d'analyse de données, liés aux techniques d'enquête, d'économétrie, de management de projets etc.).

Les procédures d'autoévaluation mises en place à ce jour sont trop faibles ; seules des commissions pédagogiques se réunissent en attendant la mise en place des Conseils de perfectionnement à la rentrée prochaine. Aucun autre dispositif n'est décrit.

Points forts :

- Bonne architecture de la mention et articulation recherche-enseignement autour d'une thématique bien ciblée (le développement international).
- Des partenariats riches et de qualité dans le domaine du développement international qui confèrent une grande légitimité à la mention AEDI.
- Une attractivité réelle, particulièrement en M2, du fait d'un effet de réputation lié à un réseau ancré et ancien.
- Un très bon adossement à la recherche.
- Une formation internationalisée (cours en anglais, professeurs invités, thèses en cotutelle, échanges d'étudiants etc.).
- Une professionnalisation importante des étudiants via les projets tutorés, les travaux personnels, les mémoires, les stages etc. en utilisant les compétences spécifiques acquises dans la formation (les outils quantitatifs).
- Une équipe pédagogique équilibrée et impliquée avec un potentiel d'encadrement.

Points faibles :

- Des dispositifs de suivi d’acquisition des compétences quasi inexistant.
- Des données chiffrées sur l’insertion professionnelle et une analyse qualitative des emplois occupés à la sortie du diplôme peu fournies.

Recommandations :

La mention de master AEDI est de bonne qualité en dépit d’informations lacunaires quant au devenir de ses diplômés. Cette formation dispose de nombreux atouts précédemment développés. Certaines limites apparentes dans le dossier justifient les recommandations suivantes. Une réflexion sur les dispositifs à mettre en œuvre pour assurer un suivi et un bilan des compétences des étudiants devrait être menée plus finement pour déboucher sur des propositions concrètes. La place du numérique devrait être rendue plus visible afin de valoriser davantage la formation qui pourtant s’y investit. Enfin, la mise en place de procédures d’autoévaluation, dont le Conseil de perfectionnement, est urgente et incontournable, notamment au niveau de la mention pour assurer une coordination pédagogique entre les sept spécialités et permettre un lieu d’échange formel entre les académiques et les professionnels.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation, à travers l’ensemble de ses spécialités, offre des cursus bien structurés et orientés vers des objectifs spécifiques précis. L’organisation du master se déclinant en deux parcours en M1 et sept spécialités en M2 offre une spécialisation progressive. Le contenu des parcours et spécialités traduit une transversalité commune relevant des compétences universitaires (bon adossement à la recherche) et professionnelles et correspond à des métiers différents autour de la problématique du développement international.</p> <p>Toutefois, aucune mutualisation entre les parcours de M1 n’est mentionnée ; mais le dossier fait état d’une réflexion en ce sens afin de renforcer la cohérence de la mention et son attractivité en M1. Des mutualisations existent entre spécialités.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L’environnement de la formation est de très bonne qualité.</p> <p>La spécialisation de la mention est reconnue même si d’autres universités françaises (Paris 1, PSE -Paris School of Economics-, Paris Dauphine, Bordeaux, Grenoble, Toulon etc.) ont développé également des formations dans le domaine du développement et de l’économie internationale. Cette renommée est liée à des partenariats anciens et de très haute qualité, cités dans le dossier (Fonds Monétaire International -FMI-, Banque mondiale, Organisation Mondiale de la Santé -OMS-, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’Agriculture -FAO- etc.), lui conférant une légitimité indiscutable. Deux partenaires phares sont évoqués dans le dossier : l’AFD (pour les spécialités <i>Développement durable dans les pays en développement et en transition</i> et <i>Maîtrise d’ouvrage public et privé</i>) et le FERDI -Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International- (pour la spécialité <i>Gestion de la politique économique</i>). L’IRD (Institut de Recherche pour le Développement), à travers l’accueil en délégation de deux chercheurs au sein du CERDI, s’avère également être un partenaire important en termes d’enseignement (pour les techniques d’enquêtes dans les pays en développement).</p> <p>La spécialité recherche <i>Economie du développement</i> bénéficie d’un environnement recherche de qualité puisque les enseignants-chercheurs sont principalement issus du CERDI, laboratoire de recherche de l’Université d’Auvergne spécialisée dans le domaine du développement international.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Chaque spécialité de la mention AEDI bénéficie d’une palette d’intervenants extérieurs (universitaires et professionnels) ciblés à la sous-thématique, principalement issus de l’international et du domaine du développement économique, offrant ainsi des opportunités de stages et d’insertion professionnelle en adéquation avec les objectifs de la formation.</p> <p>La composition de l’équipe académique est équilibrée (8 professeurs, 16</p>

	<p>maitres de conférences en économie, 3 directeurs de recherche, 2 chargés de recherche, 2 maîtres de conférences en mathématiques et 3 professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ou titulaires du CAPES ou CAPET PRAG/PRCE en anglais) avec un bon potentiel d'encadrement scientifique.</p> <p>Les institutions internationales, les agences de coopération et les administrations représentent une part importante des professionnels. Chaque spécialité dispose de son équipe d'intervenants professionnels en fonction des sous-thématiques.</p> <p>La part des enseignants-chercheurs (académiques) oscille entre 36 % (pour la spécialité <i>Maîtrise d'ouvrages public et privé</i>), entre 52 à 58 % pour les autres spécialités sauf la spécialité <i>Economie du développement</i> pour laquelle les enseignants-chercheurs représentent une part bien plus élevée (72 %) compte tenu de sa vocation recherche.</p> <p>Les enseignants-chercheurs sont impliqués dans le pilotage de la formation tout en octroyant une place privilégiée aux intervenants extérieurs eu égard à la spécialisation développement international.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Concernant les effectifs, les données chiffrées fournies dans le dossier sont bonnes : de 40 à 60 étudiants sur les cinq dernières années en M1 ; 170 étudiants en moyenne en M2 dont 105 en formation initiale soit 21 en moyenne par spécialité et 65 en formation continue soit 32 en moyenne par spécialité. Seule une légère baisse d'effectifs est mentionnée pour la dernière année (2015) probablement imputable aux problèmes de crise internationale et de sécurité qui rendent plus difficile l'obtention des visas pour les étudiants étrangers principalement africains (d'après les explications fournies dans le dossier).</p> <p>Concernant les taux de réussite, les tableaux fournis en annexe indiquent que le passage entre le M1 et le M2 est assuré grâce à un niveau de réussite plutôt élevé. La réussite en M2 est d'environ 90 à 100 %, taux très satisfaisant.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle, le dossier renvoie aux résultats de l'enquête réalisée par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante de l'Université d'Auvergne qui présente un taux de réponse relativement faible (entre 5 et 25 répondants selon les spécialités et les années depuis 2010, peut-être du fait d'une première expérience à l'étranger). Un suivi plus qualitatif grâce au maintien de contact avec des anciens et au réseau social LinkedIn est parfois assuré par le responsable de spécialité. Selon les spécialités, la poursuite des études en doctorat ou l'entrée dans la vie active constitue la voie de sortie principale. Environ 3/5^{ème} des étudiants s'insèrent, mais les informations sont parcellaires.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est de haute qualité.</p> <p>La mention AEDI est adossée au laboratoire de recherche, le CERDI, qui participe notamment au projet IDGM+ (Initiative pour le Développement et la Gouvernance Mondiale) intitulé « Concevoir de nouvelles politiques de développement international » à partir des résultats de la recherche sélectionné en 2011 dans le cadre du programme « Investissements d'avenir » des laboratoires d'excellence (Labex), dirigé par la FERDI (Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International). Les sous axes de recherche du CERDI sont en parfaite cohérence avec les thématiques pédagogiques des spécialités du master AEDI. Les enseignants-chercheurs, membres du CERDI, nourrissent les enseignements des recherches.</p> <p>La formation par la recherche est très forte dans la spécialité <i>Economie du développement</i> qui a vocation à destiner les étudiants à une poursuite d'études en thèse de doctorat. En effet, les étudiants suivent des cours méthodologiques, réalisent un mémoire de recherche et suivent les séminaires du CERDI. Les étudiants issus des autres spécialités bénéficient d'une formation par la recherche grâce aux cours mutualisés (enseignements aux techniques quantitatives), aux activités de recherche du laboratoire (séminaires, présence des professeurs invités, colloques).</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est de bonne qualité.</p> <p>Elle se fait par l'implication du monde socio-professionnel et l'obligation de réaliser un stage durant chaque année de master.</p> <p>Depuis trois ans, un Forum des Professionnels durant lequel étudiants et enseignants rencontrent des professionnels locaux, nationaux et internationaux a été mis en place. Les professionnels échangent individuellement ou en groupe avec les étudiants et proposent des collaborations, stages, contrats d'alternance etc.</p> <p>Chaque spécialité s'efforce de proposer des modalités de professionnalisation en adéquation avec ses objectifs. La spécialité recherche <i>Economie du développement</i> propose un voyage d'études au sein d'institutions internationales impliquées dans les politiques de développement (donnant lieu à un rapport évalué). La spécialité <i>Analyse de projets de développement</i> propose des séminaires animés par des professionnels, le montage de projets en équipe dont certains au sein d'associations (Africavenir et Projeter Sans Frontière) et la réalisation d'étude tuteurée en entreprise en utilisant des logiciels spécifiques au management des projets. La spécialité <i>Développement durable dans les pays en développement et en transition</i> propose 15 % de ces enseignements assurés par des professionnels de l'AFD.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et des stages est très bonne, les procédures de suivi étant par ailleurs peu détaillées dans le dossier (probablement parce que classiques).</p> <p>Le stage est obligatoire dans chaque année de master : d'une durée minimale de deux mois en M1 et d'une durée minimale de trois mois en M2. Une souplesse sur la période, la durée et les modalités est possible pour favoriser les volontariats internationaux, les services civiques à l'étranger, et les contrats de travail dans des institutions internationales. Le stage ou l'exercice de substitution fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.</p> <p>Deux dispositifs d'aide à la recherche de stage sont évoqués : une aide interne via une équipe administrative qui devrait être renforcée à la rentrée prochaine par un personnel permanent s'appuyant sur l'annuaire des anciens ; une aide externe (au niveau de l'Université d'Auvergne), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) qui oriente les étudiants et réalise des formations sur la rédaction des CV et lettre de motivation.</p> <p>Le dossier renseigne précisément les objectifs des stages de chaque année de master et cite des exemples de lieux de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international dans la mention AEDI est très bonne ; la formation en fait une priorité comme en dénote les nombreux partenariats internationaux cités dans le dossier.</p> <p>Les flux d'accueil et d'envoi d'étudiants à l'étranger sont très importants via les accords Erasmus+ ou accords bilatéraux pour la diplomation d'étudiants de nombreuses nationalités (en particulier d'Afrique francophone). L'accueil de professeurs invités est très important (24 mois de professeurs invités) ; ils participent activement à l'internationalisation du cursus. L'enseignement en langue anglaise représente une priorité également (cours de langue anglaise, cours d'économie enseignés en langue anglaise). Il existe de nombreux engagements dans des projets communautaires et internationaux. Les partenariats noués avec des universités étrangères concernent les universités d'Europe (35), de Chine (3), de Corée du Sud (1), d'Afrique (5), du Brésil (3), et d'Amérique du Nord (3). Un certain nombre d'étudiants sont inscrits en cotutelle de thèse. Un personnel administratif est engagé à mi-temps pour gérer les relations internationales de l'école.</p> <p>Il importe enfin de souligner que deux nouveaux parcours sont enseignés en langue anglaise (<i>MSc Development economics</i> depuis 2015 et <i>MSc Economics and finance</i> à partir de 2016).</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont de qualité. Les passerelles et la réorientation sont satisfaisantes de par la spécialisation progressive. Les dispositions de mise à niveau ne sont pas décrites ce qui ne permet pas l'évaluation.</p> <p>Une spécificité de la mention AEDI est l'existence du magistère de développement international, avec entrée par concours en L3, offrant une formation en trois ans (L3-M1-M2). En M1, les étudiants ont le choix entre deux parcours, puis en M2 entre sept spécialités dont une à finalité recherche et deux en formation continue. Une possibilité de double inscription dans la spécialité recherche <i>Economie du développement</i> et la spécialité professionnelle <i>Analyse de projets de développement</i> est possible. Cette architecture offre quelques possibilités de passerelles (entre les parcours de M1 et les spécialités de M2) et une spécialisation progressive.</p> <p>En M1, la plupart des étudiants recrutés proviennent de l'Université d'Auvergne. En particulier, les étudiants rentrés en L3 sur concours dans le magistère, et dont un certain nombre vient de L2 d'autres universités, poursuivent naturellement en M1. En M2, le recrutement est pour partie exogène ; il existe une part importante d'étudiants provenant de l'étranger d'où une procédure de recrutement spécifique via la mise en place d'une commission en 2014 pour s'assurer de la validation et de la qualité des diplômés étrangers.</p> <p>Concernant l'aide à la réussite, il n'existe pas de dispositifs spécifiques à la mention. Seul l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante peut guider les étudiants en permettant une autoévaluation des chances en matière de réussite en fonction des cursus compte tenu des statistiques dont il dispose.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement semblent classiques. La participation des étudiants au travers des exposés et présentations d'articles est relativement importante. Toutefois, le dossier ne fournit pas d'indications précises ; les modalités d'enseignement auraient pu être davantage renseignées.</p> <p>Rien n'est indiqué quant à la place du numérique dans la mention alors que l'on peut supposer l'usage de nombreux logiciels liés aux techniques d'enquêtes, d'analyse de données, de statistiques et de modélisation économique. L'usage de certains logiciels a d'ailleurs été évoqué dans d'autres items (réalisation de travaux personnels, mémoires). Cette absence d'informations à cet égard est regrettable et constitue un point faible du dossier.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants et de délivrance des ECTS (crédits européens) sont présentées de manière satisfaisante. En revanche, le dossier renseigne insuffisamment les modalités de fonctionnement des jurys d'examens.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont, pour la plupart, classiques (épreuves finales, contrôle continu, rapports, mémoires ou projets avec ou sans soutenances). Une spécificité est l'existence d'une épreuve unique en session de rattrapage pour le 4^{ème} semestre du master, portant sur plusieurs questions relatives à plusieurs unités d'enseignement (UE) définies par le jury de 1^{ère} session. La note obtenue dans cette épreuve unique remplace les notes des matières non validées en 1^{ère} session, si elle est supérieure. Ce dispositif peut nuire à la qualité de l'évaluation de l'acquisition des connaissances dans les différentes matières.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas renseigné dans le dossier.</p> <p>Le dossier de la mention AEDI a explicité les différents objectifs généraux et spécifiques des spécialités du master. Les compétences acquises ainsi que les métiers visés ont été présentés précédemment. En revanche, il est regrettable que le dossier ne présente aucun dispositif relatif au suivi de cette acquisition des compétences. Il est stipulé que l'Université d'Auvergne instaurera, à la rentrée prochaine, l'annexe descriptive au diplôme.</p>

Suivi des diplômés	<p>Le dossier de la mention AEDI dispose d'un suivi des diplômés, <i>a priori</i>, de qualité via l'OIPVE. Toutefois, on aurait aimé davantage de données qualitatives et quantitatives relative à l'insertion professionnelle.</p> <p>L'annuaire des anciens (chaque étudiant conserve sa page individuelle) permet aux étudiants de bénéficier d'un réseau ce qui facilite leur recherche de stage par exemple.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les procédures d'autoévaluation sont faibles.</p> <p>La mention AEDI ne dispose actuellement pas de conseil de perfectionnement dont la mise en place n'a été actée par l'établissement qu'en mars 2015. Le pilotage se réalise seulement au travers de commissions pédagogiques se réunissant chaque semestre dans chacune des spécialités.</p> <p>Les enseignements sont évalués par les étudiants à l'aide d'un dispositif proposé par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante (OIPVE). Les résultats sont fournis aux enseignants intéressés et aux responsables des spécialités, sans que l'on connaisse la suite donnée.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master

Analyse Economique et Développement International

Ecole d'Economie

Numéro de rapport : S3MA170012642

Chers collègues

Nous vous remercions du rapport d'évaluation et prenons acte des points faibles identifiés. Les recommandations de l'HCERES permettront d'améliorer la qualité de l'offre de formation. Nous souhaitons porter à votre connaissance les observations suivantes :

- **La place du numérique dans la formation** n'est certes pas suffisamment valorisée dans le dossier mais elle est bien effective. En effet l'objectif de la mention étant de former des économistes appliqués, les logiciels de techniques quantitatives occupent actuellement une place centrale dans le cursus : traitement d'enquêtes, statistiques et analyse de données, économétrie, simulation (STATA®, EVIEWS®, R®, MATLAB®,...). Ce point sera encore renforcé dans la future offre de formation avec la création d'un Laboratoire d'Analyse Expérimentale en Développement International (LAEDI). L'objectif de ce laboratoire est l'utilisation de l'économie expérimentale comme un moyen d'améliorer la pédagogie dans l'enseignement de l'économie. Il implique l'achat de logiciels spécialisés.

- Il convient également de préciser que dans le dispositif antérieur, l'Ecole d'Economie dispose dans ses statuts d'un Comité d'Orientation Stratégique constitué pour partie de personnalités extérieures et chargé de porter un regard extérieur sur ses formations. Mais **les processus d'autoévaluation sont en train d'être renforcés**. Il est en effet instauré, conformément à l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le Cadre National des

Formations, un conseil de perfectionnement des formations de master au sein de l'École d'Économie et cela au niveau de la mention. Ce conseil se réunira avant la fin de l'année universitaire. Les principales compétences de ce conseil sont les suivantes: évaluer les modalités de contrôle de connaissances; examiner les résultats des évaluations des enseignements par les étudiants et des organismes d'accueil par les stagiaires; évaluer les formations et contribuer par ses conseils à l'amélioration de l'employabilité des étudiants. Le conseil de perfectionnement devra se réunir 2 fois par année universitaire. Il est composé des responsables pédagogiques de formation, de 2 personnalités extérieures, 2 personnels administratifs et 6 étudiants. En amont de ce conseil de perfectionnement, des conseils par formation sont réunis en fin de chaque semestre et nourrissent les débats du conseil de perfectionnement.

- Pour faciliter le **suivi d'acquisition des compétences** de l'étudiant, il est demandé, dans la construction de la future offre de formation, aux responsables de formation de détailler les compétences acquises au terme du master et d'associer à chaque unité d'enseignement une compétence acquise. Les contenus pédagogiques de chaque UE seront donc construits en fonction des objectifs recherchés. Par ailleurs, outre le module existant en Master 1, un module de projet personnel et professionnel (PPP) sera mis en place sous forme d'option au 1^{er} semestre de Master 2. Dans la nouvelle offre de formation un dispositif combinant dettes pédagogiques et modules de remise à niveau est mis en place. Concernant les modalités d'examens et pour des raisons pédagogiques, l'épreuve unique va être remplacée par des évaluations par UE.

- L'outil principal pour recueillir des **informations sur la poursuite des études et l'insertion professionnelle** sont les enquêtes menées par l'Observatoire de l'Insertion et de la Vie Etudiante. Les taux de réponse restent souvent trop faibles pour en extraire une information statistiquement pertinente. Deux pistes de remédiation sont explorées. D'une part, il faut davantage jouer sur la complémentarité entre un suivi centralisé et un suivi décentralisé au niveau des responsables de formation. Ces derniers peuvent utiliser non seulement le réseau professionnel de l'Université d'Auvergne (<http://www.u-clermont1.fr/uda-pro.html>), mais aussi celui de l'Ecole d'Economie et du CERDI (« Economic



Development Network » : <https://eden.cerdi.org/>), mais également des réseaux créés à l'initiative des responsables de formation (LinkedIn, Facebook,...). D'autre part, il convient de diversifier les supports techniques de communication avec les alumni, en développant les applications sur Smartphone.

Clermont-Ferrand, le 19/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER